

EDITO

Reforme de la Pac : « L'agriculture de plaine epargnee ou en sursis ? »

« Dans le rétroviseur, deux réformes qui ont essoré nos trésoreries de près d'un milliard d'euros avec pour conséquence un effondrement de nos revenus depuis huit ans.

L'hémorragie semble se stopper au lendemain des annonces du ministre de l'Agriculture traduisant les arbitrages du plan stratégique national. Des semaines de négociations avec le Gouvernement ont mobilisé les syndicats FNSEA/JA et nos associations spécialisées. Notre mobilisation syndicale du 2 avril, au delà de notre volonté d'avoir une Pac juste et équilibrée, a ancré les lignes rouges sur lesquelles nous ne transigerions pas.

Malgré un budget global en légère baisse, la convergence progressive, le transfert entre le premier et le second pilier qui ne bouge pas et un paiement redistributif identique, ce plan stratégique respecte nos exigences. Il faut par ailleurs retenir des aides couplées protéines ciblées vers nos régions, une enveloppe pour l'agriculture biologique en augmentation fléchée vers la conversion, une gestion des risques dotée de fonds supplémentaires, l'installation des jeunes renforcée et des aides couplées d'élevage en faveur du lait et de l'engraissement.

Pour autant, est ce que le niveau de nos aides Pac est maintenu ? Les éco-régimes, exigence à l'européenne d'une transformation vers l'agroécologie, annoncent la couleur : des efforts supplémentaires pour bon nombre d'exploitations avec à la clé près de 60 euros/hectare dans la balance. Diversité d'assolement, légumineuses ou bien certification niveau 2, font partie des nombreux critères encore en discussion.

Si le DPB (Droit à paiement de base) moyen seine-et-marnais sera peu impacté, il reste des craintes réelles du côté Bruxellois. Nous sommes fermement opposés à l'obligation de rotation à la parcelle ainsi qu'à l'augmentation de zones de non production (jachère sans équivalence). Le diable se trouve dans les détails.

Alors, quelles traductions faire de l'ensemble de ces mesures ? Que l'action du Grand bassin parisien à défendre l'agriculture de plaine a été entendue par le ministre. Le pire a été évité comparativement à d'autres régions bien plus impactées. Hélas, il nous reste un léger goût amer puisque la revalorisation de nos soutiens n'aura pas lieu, la formule de l'éco-régime laissera un certain nombre d'exploitations dans des impasses et une fois encore la simplicité n'est pas au rendez-vous.

La souveraineté alimentaire doit se conjuguer avec compétitivité, production et durabilité. Les trilogues sont en cours au niveau européen. À nous, à la France de porter nos ambitions pour la réussite de cette réforme. »



CYRILLE MILARD

président de la FDSEA77